

Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

Comité Particulier de l'application : Certification par évaluation de la conception des vérandas à ossature aluminium – EC01

Président : DEVAUX Augustin

Vice-Président : FAISANT Yann, CSTB - Secrétaire : HAUDIQUET Etienne, CSTB

	Membre titulaire, représentant de l'organisme						Membre suppléant, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction à partir de la nomination (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction à partir de la nomination (**)		
+3 ans				+4 ans	+5 ans	+3 ans				+4 ans	+5 ans	
Collèges												
Experts concepteurs gammistes* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : de 3 à 6 membres	DEVAUX Augustin	SCHÜCO	10/06/2020	29/05/2023								
	LEFEVRE Charles-Vincent	HYDRO BUILDING SYSTEMS FRANCE	13/05/2022									
	ESCLAPEZ Frédéric	PROFILS SYSTEMES	10/06/2020	29/05/2023			CROUZET Guillaume	PROFILS SYSTEMES	10/05/2023			
	TORRES Thierry	ALUK Industries	10/06/2020	29/05/2023								
	CARDOSO Luis	SEPALUMIC PRESTATION	10/05/2023									
Experts concepteurs assembleurs* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : de 3 à 6 membres	OUVRARD Camille	CONCEPT ALU	18/06/2018	16/09/2021	16/09/2022	29/05/2023						
	FABRY Vincent	AKENA	10/06/2020	29/05/2023								
	HERAUD Martin	RENOVAL	16/09/2021									
	LAGARDE Jérôme	ALU RIDEAU	13/05/2022				RIDEAU Stanley	ALU RIDEAU	10/06/2020	29/05/2023		
Organismes techniques et experts* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : de 2 à 4 membres	FAISANT Yann	CSTB	10/06/2020	29/05/2023			HAUDIQUET Etienne	CSTB	10/06/2020	29/05/2023		
	LOPPIN Nicolas	SNFA	10/06/2020	29/05/2023								

(*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification

(**) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Note : les modifications par rapport à la composition nominative antérieure sont mises en évidences (trait, grisé, gras...)

Composition nominative 9 approuvée le : 29/05/2023

Par le responsable d'application FAISANT Yann

